

Vous soutenez les énergies renouvelables.
Vous soutenez les projets innovants.

Soutenez le Pôle des Énergies et
devenez mécène !



Un projet de la Commune de Bourgneuf



Bénéficiez d'une réduction
d'impôt et de
contreparties exclusives !



Rendez-vous sur Collecticity !

<https://app.collecticity.fr/fr/bourganeuf>

DEVENEZ MÉCÈNE

En devenant mécène, vous soutenez des projets innovants de votre territoire, vous bénéficiez d'une réduction fiscale, de 66% du montant du don pour les particuliers et 60% pour les entreprises ainsi que de contreparties exclusives.

Que vous soyez un particulier, une association ou une entreprise, vous avez la possibilité d'accompagner le Pôle des Énergies de Bourgneuf dans ses différents projets.



Partager la production électrique

Encourager la transition énergétique



Sensibiliser, informer, partager les idées

Valoriser le patrimoine industriel



COMMENT DEVENIR MÉCÈNE ET FAIRE UNE CONTRIBUTION ?

Rendez-vous sur la plateforme officielle Collecticity partenaire de la Ville :
<https://app.collecticity.fr/fr/bourgneuf>



Contact

Chargée de mission : Bertille LEGUEUT
contact@poledesenergies.fr